**Rencontre des animateurs de SAGE et de PCAET**

**Synthèses des échanges en ateliers**

**Des ressources utiles**

* **Pour trouver diverses informations sur la gestion de l’eau, les SDAGE, les SAGE, partages d’expériences… :** [**https://www.gesteau.fr/**](https://www.gesteau.fr/)
* **Pour retrouver les documents des PCAET déposés : https://www.territoires-climat.ademe.fr/**

**Atelier Gestion des eaux pluviales en milieu urbanisé**

Globalement des actions assez bien intégrées dans les documents : gestion alternative, végétalisation, désimperméabilisation, déconnexion des réseaux (EP et assainissement), noues, préservation des zones humides…

De bons exemples existent: ateliers avec élus, SAGE, ADOPTA ; des PCAET qui intègrent les actions du SAGE ; des PCAET élaborés en collaboration avec le Syndicat de gestion des eaux.

Des outils qui pourraient être mieux mobilisés/intégrés. Ex : schéma directeur de gestion des eaux pluviales, zonages pluviaux, coefficient de biotope

Atelier/réunion d’information sensibilisation auprès des élu.es :

- Connaissance des actions inscrites dans le SAGE et leur programmation

- Prévoir des porter à connaissance des programmation/règlement. Parfois les SAGE ne sont pas bien appropriés.

- Avoir un discours coordonné et à différents niveaux avec tous les acteurs pour faciliter le cheminement des élus.

- Qui a quelle compétence ? certains prescrivent mais ne sont pas maitre d’œuvre ou parfois la compétence est répartie

- Imaginer des visites de sites, de REX comme le showroom d’Adopta

Interconnaissance des acteurs : pistes de travail

- Rencontres régulières ; mobilisation réciproque des animateurs dans différentes instances ; tenir un discours coordonné et à différents niveaux avec tous les acteurs pour faciliter le cheminement des élus

Mobiliser systématiquement les SAGE dans les instances de concertation et d’élaboration : SAGE se fait

Prévoir des porter à connaissance des programmation/règlement. Parfois les SAGE ne sont pas bien appropriés.

Cette collaboration sur le terrain permet de partager l’expertise technique et aussi l’aide à la recherche de financement des actions et peut aller jusqu’à la mutualisation des marchés et des financements (ex d’une mutualisation d’un programme INTERREG).

- Annuaire partagé

- Carte des SAGE (site Gest’eau)

Quid de la mobilisation des habitants/citoyens ?

Autres pistes :

* Jouer sur les outils réglementaires : OAP, CBS, zonage pluvial en s’appuyant sur les REX positifs
* S’appuyer sur des argumentaires, comparatifs des coûts

**Atelier Protection de la ressource :**

Les enjeux : besoin de connaissance : données, indicateurs pertinents ; par ex sur les îlots de fraicheur, la fonctionnalité des milieux aquatiques, la valorisation des ressources en eau.

Les besoins : réunions communes, se faire connaître, créer du lien, créer du réseau, échanges des contacts, journées de sensibilisation, cibler les manques, associer les agriculteurs dans les réunions, flécher les orientations du SAGE dans les documents du PCAET.

Les actions : développer une communication commune SAGE/PCAET, améliorer le dialogue entre territoires ; amélioration des connaissances sur eaux souterraines – respect des arrêtés sécheresse ; protection des champs captant, maintien de l’élevage en zone humide.

**Atelier Ruissellement/érosion :**

1. **Suivant les territoires, l’enjeu est considéré comme prégnant ou pas et cela détermine à quel point le sujet est porté**

L’enjeu est considéré comme prégnant en fonction du type de conséquences. Les conséquences en termes d’atteinte aux biens et aux personnes paraissent plus importantes pour les acteurs du territoire que les questions liées à la qualité des milieux et à la dégradation des sols agricoles (paradoxalement y compris par les agriculteurs eux-mêmes).

A noter que La crainte de l’aggravation de la situation par le changement climatique peut améliorer la prise en compte du sujet.

1. **La collaboration entre SAGE et PCAET dépend du niveau de portage du sujet par les acteurs**

Lorsque le sujet est porté, les animateurs de PCAET délèguent complètement le sujet au syndicat compétent ou aux collègues (quand le sujet est porté en interne par l’EPCI).

Lorsque le sujet est peu porté, les structures ne se connaissent pas ET il y a un manque de connaissance du phénomène. Les premiers enjeux sont donc de structurer la gouvernance (avec la question de la prise de compétence) et d’améliorer la connaissance du phénomène.

A noter qu’un des retours est que plus les animateurs de SAGE interviennent pendant l’élaboration du PCAET, meilleur est le programme.

1. **Il y a différents types d’actions envisagées mais la plupart dépendent du monde agricole**

Les actions de type « aménagement du territoire » ont été très peu discutées. Les actions de type « hydraulique douce » ou « pratiques culturales » ont été mises en avant. Or, ces deux derniers types d’actions dépendent énormément du monde agricole. Les discussions mettent en avant la difficulté de travailler avec ce dernier.

1. **Comment travailler avec le monde agricole ?**

Les agriculteurs sont très réticents à faire évoluer leurs pratiques. Ils ont même du mal à accepter les ouvrages d’hydraulique douce sur leur terrain ou à les entretenir. Les échanges que les participants rapportent montrent que les agriculteurs ont l’impression d’avoir peu de marges de manœuvres car ils dépendent d’un marché mondialisé.

Les participants ont évoqué différentes pistes pour améliorer la collaboration :

* 1. montrer que ce n’est pas la profession qui est visée
  2. donner l’impression de proposer plutôt un partenariat
  3. adapter le discours au contexte local : par exemple, suivant les territoires, viser plutôt le non labour que le bio
  4. montrer des exemples d’agriculteurs qui sont passés à l’action
  5. réaliser un diagnostic du phénomène sur le territoire. Si ce dernier questionne l’ensemble de la situation (les pratiques agricoles, mais aussi l’aménagement) et s’il met tout le monde autour de la table, il peut être l’occasion d’approcher les agriculteurs de la bonne manière
  6. se servir du lien entre agriculteurs et maires (sensibiliser les maires pour qu’ils parlent aux agriculteurs)
  7. valoriser les services environnementaux rendus :
     1. Le PAT peut être un bon outil s’il est pensé en fonction des services environnementaux (car il créé des débouchés alimentaires locaux)
     2. Des débouchés agricoles non alimentaires peuvent exister pour les aménagements hydrauliques  (par exemple le miscanthus)
     3. Un système de paiement pour services environnementaux peut être mis en place. L’idée de créer un outil « clé en main » qui peut être réutilisé facilement a été évoquée.
  8. profiter du changement de génération à venir des agriculteurs : Il est essentiel de changer le discours maintenant dans les écoles agricoles

**Atelier Economie de la ressource eau :**

**Pistes de travail** :

Pour les PCAET

Actions

- sensibiliser le public sur les essences locales, accompagner les communes dans le choix des espèces végétales

- optimiser le fonctionnement des réseaux d’eau potable : assurer la surveillance de la performance des réseaux et la détection des fuites, mise en place de la télérelève et renouvellement du réseau.

- sensibiliser les acteurs industriels et valoriser leurs actions, ex : unité de traitement ou de recyclage sur leur site; favoriser l’agriculture de conservation des sols auprès des industries agroalimentaires

- sensibiliser les agriculteurs sur les espèces végétales moins consommatrices en eau ; développer une filière pour le paillage des sols, sensibilisation à l’agriculture de conservation des sols

- Les Plans alimentaires territoriaux peuvent être un vecteur de la sensibilisation des agriculteurs aux économies d’eau

- favoriser les actions en faveur de l’agriculture biologique autour des captages d’eau potable

- sensibiliser le grand public et les scolaires aux éco-gestes

- valorisation des eaux de piscines

Outils

- développer des systèmes de récupération des eaux pluviales chez les particuliers et les entreprises (ex de kits) – subvention des récupérateurs par les collectivités ; groupement de commandes par les communes de récupérateurs d’eau de pluie

- information/alertes sur la facture d’eau en lien avec la consommation

Besoins

- Assurer/renforcer un suivi des consommations des bâtiments publics.

- étudier les possibilités d’utilisation des eaux de récupération en tenant compte des prescriptions de l’ARS.

Pour les SAGE

Actions

- favoriser les solutions fondées sur la nature pour la gestion des eaux pluviales

- modélisation de la nappe pour mieux appréhender les enjeux des ressources et pour une meilleure gestion volumétrique

- améliorer l’irrigation agricole.

- déterminer les volumes prélevables, maitriser la pression de prélèvement de la ressource ; mettre en place une règle qui encadre les prélèvements, règle sur les prélèvements en eau souterraine pour garantir l’approvisionnement en eau potable

- Soutenir l’équipement des bâtiments et des industries en systèmes de traitement ou prétraitement des eaux usées.

- sensibiliser aux économies d’eau l’ensemble des usagers : les industriels, les agriculteurs, les particuliers ; soutien à l’équipement économe en eau (NOREADE, AEAP, Chambre d’agriculture)

- mettre en valeur des innovations pour des actions opérationnelles ; ex : Gestion durable et intégrée des eaux pluviales pour limiter les besoins d’arrosage des espaces verts.

- développer les systèmes d’économies et de récupération des eaux dans les bâtiments publics (ex pour les piscines)

Outils :

- règlement : interdiction de prélèvements autour des sources dans un rayon de 400m

- définir un objectif sur les pressions des prélèvements sur la ressource : travail sur une répartition entre les différents usages pour l’alimentation

- programme « plantons le décor » d’ENRx qui incite à la plantation d’essences locales

Besoins :

- pour les agriculteurs : accès à des données plus précises sur les volumes prélevés

Pour les PCAET et les SAGE

Remarques :

* les PCAET incluent rarement l’eau de façon explicite dans leur document
* interdiction d’utiliser l’eau des récupérateurs en cas de sécheresse car il est impossible de savoir d’où vient l’eau envoyée au réseau en cas de contrôle

Actions communes :

* sensibilisation de l’industrie agroalimentaire
* rédaction commune des dispositions
* interventions communes dans les conseils communautaires
* demander à ce que les services présentent une ou deux actions d’économie d’eau aux élus pour favoriser un effet d’entrainement

Besoins

- identifier une personne référente dans les EPCI pour apporter l’information nécessaire et instaurer davantage de relations directes entre animateurs de SAGE et PCAET.

- inscrire des actions communes dans les deux types de programmes (SAGE/PCAET) ; mettre en place des formations.

- évolution de la réglementation pour l’usage des eaux non-conventionnelles.

REX :

* engagement à la réutilisation des eaux de rinçage par ARC International